

COLLOQUE INTERNATIONAL

LE NUMÉRIQUE

ET LES OUTRE-MER DE L'UNION EUROPÉENNE

DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE 2024

REGARDS CROISÉS SUR LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE À LA RÉUNION
ET À MAYOTTE, UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE ET COMPARATIVE

- **Les 1^{er} et 3 octobre** : Amphithéâtre D2, Faculté de Droit et d'Économie de l'Université de La Réunion
- **Le 2 octobre** : Domaine du MOCA, Conseil Régional de La Réunion

INFOS, PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR
DROIT-OI.UNIV-REUNION.FR



Organisation : Daniel DORMOY, Hélène PONGÉRARD-PAYET et Thomas M'SAÏDIÉ
Contact : colloquenumeriqueom@gmail.com





COMITÉ D'ORGANISATION

Daniel DORMOY, Professeur émérite de droit public, Université Paris-Saclay, Institut Droit, ESpaces et Technologies (Idest)

Hélène PONGÉRARD-PAYET, Maître de conférences en droit public, HDR, Université de La Réunion, Centre de recherche juridique (CRJ)

Thomas M'SAÏDIÉ, Maître de conférences en droit public, HDR, Université de Mayotte

HAUT PATRONAGE

Ministère français de l'Intérieur et des Outre-mer (décision du 23/11/2023)
Région de La Réunion (décision du 10/04/2024 de Madame BELLO, Présidente de Région)

DATES ET LIEUX

1^{er} et 3 octobre 2024 : Université de La Réunion, UFR Droit et Économie, Amphithéâtre D2

2 octobre 2024 : Conseil Régional de La Réunion, Domaine du MOCA

4 octobre 2024 : Échanges de projets entre les intervenants

Publication des Actes aux Éditions Bruylant/Larcier au 1^{er} trimestre 2025

Nombre d'intervenants : une quarantaine dont 25 extérieurs (France continentale et France d'Outre-mer)

PRÉSENTATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Université de La Réunion, l'Université de Mayotte et l'Université Paris-Saclay (première université française et d'Europe continentale présente dans le top 20 des Universités mondiales dans le classement ARWU du 15 août 2024, <https://www.universite-paris-saclay.fr/classement-de-shanghai-2024/>) organisent, avec le soutien du ministère français de l'Intérieur et des Outre-mer et le soutien de la Région de La Réunion, un colloque de première importance pour le développement durable des Outre-mer de l'Union européenne.

Il réunit du 1^{er} au 3 octobre 2024, à La Réunion, une quarantaine d'intervenants de haut niveau dont vingt-cinq extérieurs venant de France continentale (Bordeaux, Grenoble-Alpes, Normandie, Paris-Saclay, Paris Nanterre, Paris I Panthéon-Sorbonne, Perpignan), des Outre-mer français, portugais et espagnols (Antilles, Guyane, Mayotte, Açores, Canaries) et de l'océan Indien (Madagascar, Maurice). Plusieurs acteurs locaux et régionaux sont impliqués : Région et Préfecture de La Réunion, Département et Rectorat de Mayotte, LexOI, EDF, Orange, ...

D'envergure internationale, le colloque poursuit plusieurs objectifs majeurs :

1. Mener une recherche pluridisciplinaire et comparée sur les enjeux et défis spécifiques du numérique en outre-mer, en mettant l'accent sur les cas de La Réunion et de Mayotte, en réunissant autour de cette recherche se déroulant outre-mer des chercheurs et praticiens de France continentale et des Outre-mer français et européens.

Le colloque permettra de souligner l'intérêt du développement des réseaux, des services et des produits numériques, les progrès réalisés et les défis qui restent à relever dans ces collectivités.

2. Renouveler l'étude des spécificités des Outre-mer de l'Union européenne en particulier des régions ultrapériphériques françaises, portugaises et espagnole, dont beaucoup seront associées à la manifestation au travers de leurs experts et élus, l'année où la présidence de la Conférence des régions ultrapériphériques est assurée par la Présidente de la Région Réunion, Madame Huguette Bello.

3. Accroître le rayonnement régional, national, européen et international des Universités de La Réunion et de Mayotte en renforçant la coopération qui s'est développée depuis plusieurs années avec l'Université Paris-Saclay, tout en l'élargissant à plusieurs autres universités et laboratoires de recherche de l'Hexagone, de l'océan Indien et des Outre-mer français et européens.

4. Contribuer à la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs des Universités de La Réunion et de Mayotte à la recherche, le colloque étant largement ouvert à leur participation en présentiel ou à distance. La manifestation devrait encourager l'orientation de jeunes chercheurs locaux sur des sujets en relation avec l'importance du numérique pour le développement des collectivités ultra-marines.



5. Renforcer les interactions entre les mondes scientifiques, institutionnels et socio- économiques, en organisant plusieurs tables rondes thématiques impliquant ces différents acteurs (Les stratégies numériques comparées des Outre-mer, Le numérique et les femmes dans les Outre-mer, La résilience des réseaux de communications ultra-marins) et en ouvrant largement la manifestation à la participation des étudiants, responsables locaux, région, département, préfecture, CNFPT, opérateurs, société civile...

6. Valoriser les travaux par une publication dans une maison d'édition renommée à comité de lecture, les éditions Bruylant, ainsi que par une captation vidéo en live des interventions et débats, qui seront publics, enregistrés et diffusés en direct sur You Tube et pourront être suivis à distance ; ce qui donnera une large audience à ce colloque international. Les éditions Bruylant viennent d'ailleurs de publier les actes du colloque organisé à Mayotte fin 2022 sur le thème « Pour un nouveau droit des Outre-mer du XXIe siècle », https://www.larcier-intersentia.com/fr/un-nouveau-droit-outre-mer-xxie-siecle_9782802773481.html

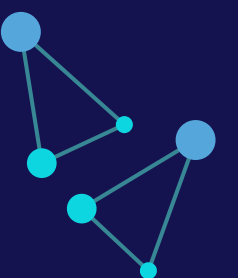
ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE

Les Outre-mer intégrés ou associés à l'Union européenne (Régions ultrapériphériques au nombre de neuf et Pays et territoires d'outre-mer désormais au nombre de treize) sont très différents les uns des autres qu'il s'agisse de leurs caractéristiques géographiques, climatiques, démographiques, économiques, institutionnelles et juridiques. Cependant ils ont en commun leur « ultrapériphéricité » comme le soulignent la décision d'Association (DAOG de 2021, considérants 18 et 20) et l'article 349 TFUE. Ces collectivités ultra-marines connaissent des difficultés économiques et sociales structurelles de développement, aggravées par l'éloignement, l'insularité ou l'enclavement, des conditions climatiques et des reliefs difficiles, souvent une faible superficie de leur territoire, une dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits. Elles sont confrontées « aux mêmes besoins, allant de l'atténuation du

changement climatique, de l'adaptation à celui-ci et de la préservation de la biodiversité aux questions liées aux océans, à la diversification économique et à la réduction des risques de catastrophe » (DAOG, considérant 20). Elles ont aussi en commun des atouts, comme un territoire maritime qui place l'Union européenne en première place mondiale pour l'étendue de sa zone économique exclusive (et la France en seconde position), leur donnant le rôle de postes avancés de la France et de l'Union dans la géostratégie mondiale. Dans l'océan Indien, **les régions ultrapériphériques de La Réunion et Mayotte** sont confrontées à plusieurs défis et enjeux communs, bien que leur situation économique et sociale soit très différente, Mayotte étant par ailleurs la région la plus pauvre de l'Union.

Comme le souligne un rapport d'information du Sénat français du 9 juillet 2020 (sur l'urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19), « Outil indispensable pendant la crise (Covid-19), le numérique offre de nombreuses opportunités pour renforcer le lien entre les outre-mer et (le) reste du monde et pour sortir les territoires de leur isolement. Il est également indispensable pour l'attractivité et la compétitivité de ces territoires ». Le recours aux technologies et aux services numériques s'impose en effet comme un outil de développement des territoires ultra-marins. **La transition numérique de ces territoires** repose sur l'établissement de réseaux très haut débit pour fournir une connectivité internationale permettant ensuite le déploiement des infrastructures locales et le développement des usages dans tous les domaines : éducation, santé, culture, économie... L'Union européenne a mis en place un ensemble de règles et de mécanismes financiers pour permettre le développement de la société numérique outre-mer dans les mêmes conditions que sur le continent européen.

Depuis, les territoires ultra-marins ont fait preuve d'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et ont su développer une économie numérique qui leur est propre. C'est le cas en particulier pour les collectivités de La Réunion et de Mayotte pour lesquelles le colloque vise à **établir un état des lieux et dresser des perspectives dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et comparative**. À cet égard, le choix et l'intérêt de mettre l'accent sur ces deux collectivités s'expliquent notamment par le fait que celles-ci sont dans des situations opposées en matière de couverture numérique : alors que La Réunion connaît un niveau élevé de connectivité numérique, tout est à développer à Mayotte. Selon les services de la Commission européenne, « les infrastructures, équipements et compétences numériques sont insuffisants » à Mayotte, tandis qu'à La Réunion « le pourcentage de ménages disposant d'un accès à large bande à l'internet est presque équivalent à celui de la France » (document de travail du 3 mai 2022, Les régions ultrapériphériques en bref - atouts, problèmes et perspectives). Quel que soit le niveau de connectivité, la transition numérique fait partie des domaines d'action prioritaires pour une croissance durable et inclusive de ces régions. Comme pour les autres collectivités ultra-marines, la connectivité présente de forts enjeux stratégiques sur le plan géopolitique : notamment, il est d'une grande importance que le développement numérique de ces territoires soit accompagné par la France et l'Europe, faute de quoi des fournisseurs étrangers, tels les États-Unis, pourraient répondre aux besoins locaux pour y développer leur influence.





9h00 – 9h20

ARRIVÉE DES PARTICIPANTS

9h20 – 10h00

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

- Jean-Marc RIZZO, Doyen de la Faculté de Droit et d'Économie, Université de La Réunion
- Patrick MAVINGUI, Vice-Président en charge de la Recherche et Valorisation, représentant l'Administrateur provisoire de l'Université de La Réunion
- Camille GALAP, Président de l'Université Paris-Saclay
- Président de l'Université de Mayotte (à confirmer)
- Nicolas GUÉRIN, Secrétaire général du groupe Orange, Secrétaire du Conseil d'administration d'Orange
- Normane OMARJEE, Vice-président délégué au Désenclavement aérien, maritime et numérique, représentant Huguette BELLO, Présidente du Conseil régional de La Réunion

DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE DES TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Présidence : Daniel DORMOY, Professeur émérite de droit public, Université Paris-Saclay, Idest

10h00 – 10h20

Visioconférence

Retour d'expérience sur les montages juridiques des câbles sous-marins relatifs à l'aménagement numérique des territoires d'outre-mer

Jean-Michel COMMUNIER, Maître de conférences en droit public, HDR, Université Paris-Saclay, Idest, avocat Senior Counsel au cabinet Bird & Bird (France)

10h20 – 10h40

Le déploiement des câbles sous-marins à fibre optique dans les RUP françaises de la Caraïbe et de l'océan Indien : entre stratégies de coopération en matière de connectivité numérique et enjeu de développement

Karine GALY, Maître de conférences en droit public, HDR, Université des Antilles, PHEEAAC (UMR CNRS 8053), REDE RIU-RUP

10h40 – 11h00

DISCUSSION

11h00 – 11h20

L'espace au service des terres éloignées : les satellites et la connectivité dans les Outre-mer

Philippe ACHILLEAS, Professeur de droit public, Université Paris-Saclay, Directeur de l'Idest

11h20 – 11h40

Action publique autour du développement des infrastructures numériques à La Réunion : une étude exploratoire

Simon NGONO, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de La Réunion, LCF

11h40 – 12h00

La Réunion est la 2ème région la mieux fibrée de France après l'Île de France – Origine de ce succès

Denis FABREGUE, Directeur Général de Réunion THD

12h00 – 12h20

DISCUSSION

12h20 – 14h00

PAUSE-DÉJEUNER

DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA CONNECTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Présidence : Hélène PONGÉRARD-PAYET, Maître de conférences en droit public, HDR, Université de La Réunion, CRJ, LexOï, REDE RIU-RUP

14h00 – 14h20

Bientôt tous Fibrés ? Le déploiement du FTTH à La Réunion : une aide au développement des micros régions

Éric DI BENEDETTO, Doctorant en sciences de gestion, Université de La Réunion, CEMOI, Délégué à la protection des données – SFR Réunion

Alain CUCCHI, Professeur de sciences de gestion, Université de La Réunion, CEMOI, Directeur de l'observatoire des usages du numérique

14h20 – 14h40

Visioconférence

Horizon 5G : Transformer la Connectivité dans les Régions Ultra-Marines

Gabriel LLUCH, Directeur Juridique Concurrence et Réglementation d'Orange

14h40 – 15h00

Le déploiement des infrastructures numériques : l'exemple des data centers

Laura DRUMEL, Doctorante en droit public, Université de La Réunion, CRJ

15h00 – 15h20

Les enjeux du numérique à Mayotte : de l'insularité numérique au développement d'une culture numérique et informationnelle

Fabien LIÉNARD, Professeur des Universités en sciences de l'information et de la communication, Directeur IDEES LH - UMR6266 CNRSULHN, Normandie Université

15h20 – 15h40

DISCUSSION

15h40 – 16h00

L'implication de l'Union européenne dans le déploiement numérique à La Réunion et à Mayotte

Thomas M'SAÏDIÉ, MCF (HDR) en droit public, Université de Mayotte, REDE RIU-RUP

16h00 – 16h20

Visioconférence

Mayotte et La Réunion : de la cohésion numérique à la cohésion territoriale, ou l'émergence du concept de «communauté d'intérêts» dans le droit de l'Union européenne (UE)

Olivier DONGAR, Docteur en droit, Université des Antilles, PHEEAAC (UMR CNRS 8053)

16h20 – 16h50

DISCUSSION



PROGRAMME

2^{ÈME} JOURNÉE

TABLES RONDES THÉMATIQUES
CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION 2 OCTOBRE 2024

13h30 – 13h45

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

LES STRATÉGIES NUMÉRIQUES COMPARÉES DES OUTRE-MER DE L'UNION EUROPÉENNE

Modérateur : Olivier SÉBASTIEN, Maître de conférences en informatique, Université de La Réunion, LIM

13h45 – 14h00

Visioconférence

La stratégie numérique de l'Union européenne et les Outre-mer

Georgios TSELENTIS, Administrateur de politiques et de programmes, Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies, Commission européenne

14h00 – 14h15

La stratégie numérique de La Réunion

Bruno BERTIL, Responsable du service du Développement numérique, Région Réunion

14h15 – 14h30

La stratégie numérique de Mayotte

Zamimou AHAMADI, Vice-Présidente du Conseil départemental de Mayotte

14h30 – 14h45

La stratégie des Açores pour la transformation numérique

Pedro BATISTA, Chargé de la transition numérique au sein du gouvernement des Açores, représenté par Lisa VENTURA GARCIA, Chef de division, Chef d'unité, Direction régionale de la Communication et de la transition numérique

14h45 – 15h00

La estrategia digital de Canarias (La stratégie numérique des Îles Canaries)

D. Ciro GUTIÉRREZ ASCANIO, Vice-conseiller des Universités et de la Recherche, Ministère «Universités, Science et Innovation, et Culture», Gouvernement des Îles Canaries

15h00 – 15h15

La stratégie numérique de la Martinique

Justin DANIEL, Professeur de science politique, Université des Antilles, PHEEAAC (UMR CNRS 8053), Président du CESECEM (Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation-Martinique)

15h15 – 15h30

Les outre-mers, des territoires modèles pour l'innovation numérique ?

Bruno GIRARD, Chargé de mission numérique, Université de Mayotte, Chef de projet ANR-DEMOES XMEM Docteur en étude cinématographique, Chercheur associé laboratoire SIC.LAB

15h30 – 16h00

DISCUSSION

16h00 – 16h15

PAUSE

LE NUMÉRIQUE ET LES FEMMES DANS LES OUTRE-MER

Modératrice : Nathalie NOËL, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de La Réunion, LCF

16h15 – 16h30

Le numérique et les femmes à La Réunion

Sylvie GUILLERY, Directrice de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) - La Réunion

16h30 – 16h45

Visioconférence

Le numérique et les violences faites aux femmes Outre-mer

Éloïse FAVENNEC-BÉCOT, Directrice de cabinet de la coordonnatrice interministérielle contre les violences faites aux femmes en Outre-mer, Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

16h45 – 17h00

Visioconférence

Le numérique et l'égalité homme-femmes Outre-mer

Elisabeth MORENO, Présidente de la Fondation Femmes@Numérique, ancienne ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes, à la Diversité et à l'Égalité des chances

17h00 – 17h30

DISCUSSION

17h45 – 18h00

PAUSE

LA RÉSILIENCE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ULTRA-MARINS

Modérateur : Philippe ACHILLEAS, Professeur de droit public, Université Paris-Saclay, Directeur de l'Idest

18h00 – 18h15

Visioconférence

La résilience des réseaux de communications électroniques (à préciser)

Willy MIKALEF, associé et Mélanie BERCOT, Counsel, Département Télécom, Bird & Bird Paris

18h15 – 18h30

La résilience des réseaux de communications électroniques ultra-marins aux risques naturels

Flore GUILLEMET-GALMICHE, Directrice du Pôle Juridique Orange La Réunion-Mayotte

18h30 – 18h45

La résilience des réseaux de communications électroniques ultra-marins aux risques naturels, point de vue d'un opérateur de réseau de services essentiels

Dominique CHARZAT, Directeur régional EDF SEI Île de La Réunion

18h45 – 19h00

La résilience des réseaux de communications électroniques ultra-marins aux risques naturels, Le rôle essentiel et la vision des pouvoirs publics

Jean-Michel BIRAULT, Chargé de mission sécurité économique au sein de la Préfecture de la Région Réunion, Préfecture de la zone de défense et de sécurité du sud de l'océan indien - État-Major de Zone et de Protection Civile de l'Océan Indien

19h00 – 19h30

DISCUSSION



PROGRAMME

3^{ÈME} JOURNÉE

LES USAGES DU NUMÉRIQUE OUTRE-MER
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION 3 OCTOBRE 2024

9h30 – 9h50	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	
NUMÉRIQUE, ÉTAT ET DÉMOCRATIE Présidence : Andreas KALLERGIS, Professeur de droit public, Université de La Réunion, CRJ		
9h50 – 10h10 Visioconférence	L'usager face à l'administration numérique Lucie CLUZEL-MÉTAYER, Professeure de droit public, Université Paris Nanterre, CRDP, CERSA-CNRS	
10h10 – 10h30	La fracture numérique au sein-même de l'Administration Nicolas KADA, Professeur agrégé de droit public (Université Grenoble Alpes), Codirecteur du GRALE (GIS Université Paris I Panthéon-Sorbonne)	
10h30 – 10h50	Le numérique et la fabrication de l'opinion dans l'espace public des ultra-marins, l'exemple de la migration comorienne à Mayotte Guy DURAND, Maître de conférences émérite en droit public, Université de Perpignan Via Domitia	
10h50 – 11h10	DISCUSSION	
11h10 – 11h30	Accessibilité numérique : enjeux et opportunités pour les territoires ultra-marins ? Olivier SÉBASTIEN, Maître de conférences en informatique, Directeur de l'Institut Indianocéanique du Numérique, Université de La Réunion, LIM	
11h30 – 11h50	Évoluer en matière de sécurité et défense cognitive grâce aux Outre-mer : le cas de la Nouvelle-Calédonie Cléo COLLOMB, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Saclay, Idest	
11h50 – 12h10	L'application du RGPD à La Réunion et à Mayotte, Emilian TAHINDRO, Doctorant en droit, Université de La Réunion (CRJ), Université d'Antananarivo (CEReJ)	
12h10 – 12h30	DISCUSSION	
12h30 – 14h30	PAUSE-DÉJEUNER	
NUMÉRIQUE, ÉDUCATION, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE Présidence : Thomas M'SAÏDIÉ, Maître de conférences en droit public, HDR, Université de Mayotte, REDE RIU-RUP		
14h30 – 14h50	L'enseignement à distance en Inspé à Mayotte : entre propositions de formateurs et obstacles institutionnels Philippe CHARPENTIER, Université de Mayotte, Laboratoire Icare de La Réunion Georgeta STOÏCA, Université de Mayotte, Laboratoire Icare de La Réunion	
14h50 – 15h10	Les enjeux du développement des humanités numériques dans l'océan Indien : penser les transitions de territoires de l'Indianocéanie Nathalie NOËL, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de La Réunion, LCF ; Neelam F. PIRBHAI, Docteure en langues et littératures françaises/francophones, Responsable du Centre des Humanités Numériques, Université des Mascareignes (île Maurice)	
15h10 – 15h30	Une étude qualitative de l'enseignement et l'apprentissage de l'informatique et des langages de programmation au Centre des Humanités Numériques de l'université des Mascareignes (île Maurice) Neelam F. PIRBHAI, Docteure en langues et littératures françaises/francophones, Responsable du Centre des Humanités Numériques, Université des Mascareignes (île Maurice)	
15h30 – 15h50	DISCUSSION	
15h50 – 16h10	Le numérique au service du développement durable des RUP, une approche comparative Isabelle VESTRIS, Maître de conférences en droit public, Université des Antilles, PHEEAAC (UMR CNRS 8053), REDE RIU-RUP	
16h10 – 16h30	L'utilisation des outils numériques en agriculture sur l'île de La Réunion Agnès RICOCH, Maître de conférences en génétique, AgroParisTech, Idest	
16h30 – 16h50	La collaboration digitale en milieu associatif sportif à La Réunion Mamy Haja RAKOTOBÉ, Doctorant en sciences de gestion, Université de La Réunion, Domaine : Systèmes d'Information (SI), CEMOI	
16h50 – 17h10	Le numérique, pharmakon pour traiter les problématiques de la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises ? Alain CUCCHI, Professeur de sciences de gestion, Université de La Réunion, Directeur de l'observatoire des usages du numérique	
17h10 – 17h30	DISCUSSION	
17h30 – 17h50	PAUSE	
17h50 – 18h30	CONFÉRENCE DE CLÔTURE Le numérique et les Outre-mer de l'Union européenne : regards croisés sur les enjeux du numérique à La Réunion et à Mayotte. Conclusions du colloque Loïc GRARD, Professeur de droit public, Université de Bordeaux	



NOTES :

NOTES :

NOTES :

NOTES :

SOUTIENS, PARRAINAGES :

